



SOCIÉTÉ GÉNÉALOGIQUE CANADIENNE-FRANÇAISE 3440, rue Davidson, Montréal, QC H1W 2Z5

Bonjour cher membre,

Encore une fois cette année, nous sollicitons votre coopération pour réduire les coûts d'exploitation de nos frais bancaires.

Nous voulons remercier tous nos membres qui ont adhéré à notre prélèvement automatique de la cotisation et d'un don annuel soit près de 25% de nos membres.

Je comprends la réticence de certains membres à nous permettre de prélever une somme d'argent légitime dans leur compte.

Soyez assurés que toutes les mesures sont prises pour éviter une utilisation malveillante de nos informations. Le logiciel utilisé est accrédité par l'association des banquiers canadiens et toute information est crypté à 128 bits soit le niveau utilisé par les banques. L'accès à nos données doit subir de multiples barrières de protection.

Comme vous le savez, les frais bancaires, de cartes de crédit et postaux deviennent de plus en plus onéreux à chaque année.

Afin d'en réduire les coûts, nous faisons appel à votre coopération pour utiliser un nouvel outil tout à fait sécuritaire.

Nous aimerions vous inciter à utiliser les services électroniques de retrait direct fournis par notre institution financière pour prélever directement de votre compte, à chaque année, le montant de votre cotisation annuelle. Ce procédé est identique à celui utilisé pour les paiements hypothécaires de votre compagnie prêteuse. Ce sont les institutions financières (la vôtre et la nôtre) qui procéderont à ce retrait de votre compte par l'entremise de leur réseau hautement sécurisé.

À cette fin, nous aimerions recevoir votre assentiment en signant l'autorisation ci-jointe dont le filigrane porte la mention **COTISATION SGCF** et en nous fournissant un chèque non signé portant la mention < annulé >.

Cette façon de procéder sera économique pour vous aussi puisque vous épargnerez le coût d'un envoi postal (1.00 + TAXES=1.15\$) et les frais bancaires.

En contre partie, nous attendrons à la première semaine de Janvier, de chaque année, pour procéder au retrait-paiement de votre cotisation; **en 2018, ce sera le 5 janvier.**

Nous vous remercions à l'avance de votre coopération.

Yves Bissonnette, trésorier

tresorier@sgcf.com

2017.11

**AUTORISATION
DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE**

>>>> S.V.P. NE PAS REMPLIR SI VOUS ÊTES DÉJÀ INSCRIT À CE SERVICE !

Inscription _____

Modification _____

J'autorise l'institution financière mentionnée ci-après à payer, par débit de mon compte bancaire (dont le numéro est inscrit ci-dessous), à la **Société généalogique canadienne-française**, les montants relatifs à ma cotisation annuelle.

Je peux annuler cette autorisation par préavis écrit de 30 jours.

Renseignements généraux (écrire en majuscules)

Nom et prénom _____ **No. de membre régulier :** _____

Nom et Prénom _____ **No. de membre associé:** _____

Adresse _____

Ville _____

Numéro de téléphone () () - _____

Courriel : _____

Membre individuel : 50.00\$ Membre associé(e) : 30.00\$

S.V.P. Joindre un chèque << non signé >> portant la mention <annulé>

N.B. Malheureusement, pour le moment, ce service n'est réservé qu'aux membres canadiens ou ayant un compte dans une institution financière du Canada.

Je m'engage à informer par écrit la Société généalogique canadienne-française de tout changement relatif au compte bancaire avant tout prélèvement.

J'accepte les présentes conditions de prélèvement et j'autorise la Société généalogique canadienne-française à transmettre à son institution financière les renseignements ci-dessus.

Signature _____ date _____

RENOUVELLEMENT AUTOMATIQUE

Un choix sensé et pratique ! En cochant cette option, vous vous assurez de recevoir votre abonnement de façon continue, sans interruption. Chaque année, avec l'avis de renouvellement de votre cotisation, vous recevrez simplement une facture au tarif en vigueur qui vous permettra de prolonger votre abonnement d'une autre année. Vous économisez temps, papier et vous êtes libre d'annuler ce service à tout moment en communiquant avec nous.